



**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE
À CAPITAL VARIABLE**

Siège Social :

**COGNAC (16100) – 51 Rue Pierre Loti
775715592 RCS ANGOULEME**

RAPPORT AUX ASSOCIES
ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES
DU 4 DECEMBRE 2025 A 9H30
AUDITORIUM MAURICE RAVEL – 16200 JARNAC

REGARDS SUR LA CAMPAGNE 2025

La coopérative Océalia est construite sur trois piliers fondamentaux, tous aussi importants les uns que les autres : les Grandes Cultures, la Vigne et l'Élevage.

Dans un monde incertain et volatil, tant sur les marchés financiers que dans le comportement des consommateurs, son assise financière, ses interactions, sa polyvalence, constituent des atouts significatifs.

En effet, si la céréale et la vigne ont pu, pendant quelques années, porter les résultats de la coopérative par les volumes et les conditions de marché, c'est aujourd'hui l'élevage qui se trouve dans une situation plus favorable tant pour les éleveurs que pour la coopérative malgré des épizooties en cours.

Dans nos zones intermédiaires, le modèle de polyculture élevage apparaît toujours comme le plus résilient, et la coopérative, en tant que prolongement des exploitations agricoles, en est le reflet, à travers ses actions auprès des éleveurs et des céréaliers, tout en accompagnant nos adhérents viticulteurs.

Quant au groupe, sa résilience passe, et cette année plus encore que les autres, par la stratégie de diversification, construite depuis plusieurs années et renforcée récemment par des acquisitions dans chacun des pôles. Cette politique vise à aller chercher de la valeur ajoutée auprès du consommateur pour la réinjecter, directement ou indirectement à la production agricole. Ainsi, si 60 % du chiffre d'affaires de cet exercice sont réalisés auprès des métiers agricoles au sein de la coopérative, 61 % de l'EBE provient cette année des résultats des filiales. Notre objectif doit être clairement d'équilibrer la coopérative à minima et d'aller chercher toujours plus de valeur auprès du consommateur à travers les résultats des filiales.

BILAN DE L'EXERCICE 2024/25

L'exercice 2024-2025 a été fortement perturbé par des pressions externes :

- Effets climatologiques ayant entraîné la plus petite collecte historique de la coopérative avec moins de 1 million de tonnes collectées de céréales – obligations d'adaptation de la coopérative à cette tendance de fonds
- Effet marché avec une contraction encore plus importante du marché viticole, tant dans l'amont (baisse des rendements continue) que dans l'aval avec des marchés asiatiques et américains toujours en berne.

Les chocs internes n'ont fait vaciller ni les équipes, ni les dynamiques commerciales mais modifient sensiblement la lecture de la performance du Groupe. Sphère Production a connu un sinistre d'ampleur avec la perte de son usine de Saint Genis de Saintonge fin juillet 2024. Pour autant, l'activité a redémarré dès le lendemain sur son site de Pons et l'entreprise a rapidement retrouvé la majeure partie de ses capacités de production ce qui démontre toute l'agilité de la filiale.

Dans ce contexte mouvant, le Groupe a renforcé ses fondamentaux et maintenu sa diversification. Ainsi, les activités agroalimentaires continuent de se développer, d'innover en misant sur la qualité, la productivité et une dynamique commerciale forte. Le pôle Vins Boissons et Spiritueux s'est diversifié dans la bière craft renommée de La Débauche, renforçant sa position sur ses marchés. Le pôle élevage se développe avec la construction de sa future usine de trituration et a renforcé son activité de robotique avec l'acquisition du Lely Center de Cholet.

Chiffre d'affaires

Coopérative : forte baisse du chiffre d'affaires expliquée par une petite récolte et un marché appro/équipement viticole encore en fort recul.

Pôle élevage : continuité de la bonne dynamique des ventes en volume, mais toujours pénalisé par des prix encore en baisse.

Viticole : amélioration de l'activité après une année fortement perturbée par la restructuration de la filiale viticole. La diversification dans la bière apporte une nouvelle dynamique.

Distribution : Un chiffre d'affaires bien orienté mais impacté négativement par la climatologie de fin juin.

Agroalimentaire : Une belle dynamique en France et au Portugal sur les activités snacking, qui compense la baisse de l'activité pop-corn sinistrée.

Résultat

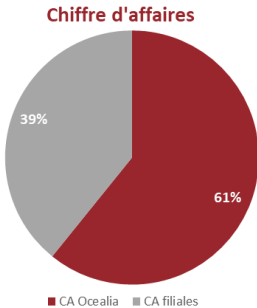
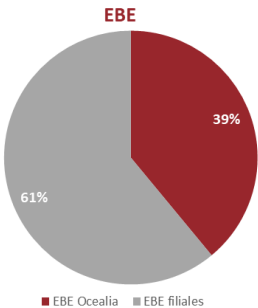
Une lecture du compte de résultat perturbée par la perte d'exploitation de Sphère Production et la charge des moyens mis en œuvre conserver l'activité, compensées par les indemnités d'assurance.

Groupe

Compte de résultat Consolidé

M€	30-juin-25	30-juin-24	Variations
Chiffre d'affaires	842,5	932,6	-90,1
Marge Brute	231,6	228,2	3,5
Exedent Brut d'Exploitation	15,7	18,5	-2,8
Résultat d'Exploitation	-5,1	3,4	-8,5
Résultat Financier	-3,5	-4,1	0,7
Résultat Exceptionnel	14,0	3,7	10,3
Résultat d'ensemble consolidé	2,7	0,9	1,8
Résultat Groupe	1,5	0,3	1,2
Résultat Minoritaires	1,2	0,6	0,6

Les filiales représentent le tiers des activités du Groupe, mais contribuent à hauteur des deux tiers de la rentabilité. La stratégie de diversification se confirme année après année.



Coopérative Océalia

CA / activités K€	2023-2024	2024-2025
PV	387,1	301,9
AF	216,3	205,5
Semences	4,6	3,9
Viti	9,7	9,4
Autres	10,1	11,7

Compte de résultat Coop Océalia Statutaire

	2024-2025	2023-2024	Variations
CHIFFRE D'AFFAIRES	532,4	627,8	-95,4
Coût d'achat des marchandises	-416,0	-519,8	103,9
Consommation provenance tiers	-61,9	-56,9	-4,9
VALEUR AJOUTEE	54,6	51,0	3,5
Subventions d'exploitation	0,0	0,1	-0,1
Impôts, taxes et versements assimi	-5,5	-5,2	-0,3
Charges de personnel	-41,6	-40,5	-1,1
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	7,5	5,4	2,1
Autres charges et produits	-1,1	-1,1	0,7
AMORTISSEMENTS	-11,2	-11,3	0,1
PROVISIONSs pour charges	0,6	6,8	-6,2
RESULTAT D'EXPLOITATION	-4,2	-0,2	-4,1
RESULTAT FINANCIER	-1,0	-0,7	-0,3
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1,3	1,6	-0,3
IMPÔT ET PARTICIPATION	0,0	-0,5	0,5
RESULTAT NET	-3,9	0,3	-4,2

Bilan Groupe

Bilan consolidé

M€	30-juin-25	30-juin-24	Variations
Immobilisations incorporelles	21,1	14,7	6,4
Immobilisations corporelles	147,7	135,8	11,9
Immobilisations financières	22,7	25,7	-3,0
Total actif immobilisé	191,4	176,1	15,3
Stocks	218,2	192,7	25,5
Créances clients	134,9	148,0	-13,1
Autres créances	38,1	24,4	13,7
Trésorerie et équivalents	47,0	49,7	-2,8
Total actif circulant	438,1	414,8	23,3
Total actif	629,6	591,0	38,6
Capitaux propres (part du Groupe)	251,5	250,6	0,9
Intérêts minoritaires	18,1	16,3	1,8
Provisions	16,2	17,0	-0,8
Dettes financières	184,5	172,3	12,2
Dettes fournisseurs	113,2	89,2	24,0
Autres dettes	46,0	45,5	0,4
Total Dettes	343,7	307,0	36,7
Total passif	629,6	591,0	38,6

Les investissements de l'exercice s'élèvent à près de 37M€ dont :

- 32m€ d'immobilisations incorporelles et corporelles principalement pour la rénovation et la sécurisation des sites de la Coopérative, les investissements liés au sinistre de Sphère Production, la construction de l'usine de trituration chez Alicoop et le renouvellement du parc routier.
- 4,6m€ d'immobilisations financières.

UNE GOUVERNANCE UNIE ET MOBILISEE

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION REPRESENTATIF DE NOTRE DIVERSITE

Les agriculteurs adhérents élisent leurs représentants au Conseil d'Administration (CA) de la Coopérative au cours des Assemblées Générales (12 AG de section puis une Assemblée Générale plénière), sur le principe démocratique, une personne, une voix.

Le Conseil d'Administration ainsi formé est représentatif de la diversité de nos territoires et des systèmes de production existants.

Présidé par Denis MATHÉ, le CA est composé de 27 membres.



1 Denis MATHÉ
2 Mathieu STAUB
3 Fabrice THIBAUDEAU
4 Hervé FORESTIER
5 Jacques POHU
6 Valérie FORÉT
7 Jean-Christophe BAUDIFFIER
8 Olivier ROUX
9 Frédéric BOURSIQUOT

10 Marie-Hélène SALÉ
11 Jean-François GAILDRAUD
12 Olivier PRÉVOTEAU
13 Daniel COTTREAU
14 Marc PORTIL (***)
15 Valérie ARRIGNON
16 Evelyne LACHÉ
17 Yann GOURINCHAT (*)
18 Eric DESAIVRES

19 Philippe ROBIN
20 Terry BOULAY
21 Thierry CHARBONNAUD
22 Jean-Baptiste ROCHER
23 Didier DESTRAIT
24 Louis TERCINIER
25 Alexis MOREAU
26 Jean-Christophe RESSEGAND
27 Martial PAPILLON (****)

28 François MAGNE (**)

(*) administrateur/trice stagiaire
(**) invité au Conseil d'Administration
(***) Président SCAR, Coopérative associée
(****) Trésorier SCAR, Coopérative associée

Étaient absents, de gauche à droite : Jean François ARNAULD, Benoit BARRUSSEAU, Noël GIRY, Frédéric GRUÉ.



Ces administrateurs, régulièrement formés, sont à la fois impliqués dans la gestion de la Coopérative et des filiales. En effet, ils sont étroitement associés à la vie des filiales et font partie des instances de gouvernance de ces structures. Ils participent par ailleurs à de nombreuses réunions avec nos parties prenantes, dans les instances agricoles, institutionnelles, environnementales, économiques ou politiques afin de représenter Océalia et ses adhérents.

LES MEMBRES DU BUREAU

Les élus au Conseil d'Administration élisent en leur sein les membres du Bureau et le Président du CA.

LES MEMBRES DU BUREAU

Les élus au Conseil d'Administration élisent en leur sein les membres du Bureau et le Président du C.A.



- 1 Denis MATHÉ, Président
- 2 Mathieu STAUB, Directeur Général
- 3 Frédéric BOURSIQUOT, Vice-Président
- 4 Jean-Christophe RESSEGAND, Membre du bureau
- 5 Olivier PRÉVOTEAU, Vice-Président
- 6 Jean-François GAILDRAUD, Membre du bureau
- 7 Valérie ARRIGNON, Secrétaire
- 8 Evelyne LACHÉ, Vice-Présidente

- 9 Hervé FORESTIER, Vice-Président
- 10 Fabrice THIBAudeau, Vice-Président
- 11 Louis TERCINIER, Trésorier

Etait absent :
Jean-François ARNAULD,
Membre du bureau



LES MEMBRES DU COMITE EXECUTIF

Le Président nomme le Directeur Général du Groupe qui dirige et anime le Comité Exécutif. Mathieu STAUB, Directeur Général, assure la gestion des activités du Groupe, organisées autour de 6 pôles distincts : Agriculture, Elevage et forêt, Boissons-vins-spiritueux, Distribution grand public, Agroalimentaire, et Supports.

COMITÉ EXÉCUTIF

Le Président nomme le Directeur Général du Groupe qui dirige et anime le Comité Exécutif. Mathieu STAUB, Directeur Général, assure la gestion des activités du Groupe, organisées autour de 6 pôles distincts : Agriculture, Elevage, Boissons-vins-spiritueux, Distribution grand public, Agroalimentaire, et Supports.



De gauche à droite : Guillaume LAMY, Directeur Pôle Agroalimentaire / Laurent STEFANINI, Directeur Pôle Elevage / Matthieu DENIER, Directeur Agrofournitures / Christian-Manuel HUNI, DG Adjoint et Directeur Pôle Supports / Mathieu STAUB, Directeur Général / Philippe MERLE, Directeur Pôle Agriculture / Philippe BALLANGER, Directeur Terrain

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT DES ADMINISTRATEURS

Lors de l'assemblée générale du 4 décembre, il est proposé de renouveler le mandat de 8 administrateurs pour une durée de 3 ans :

Madame Evelyne LACHE,
Monsieur Jean-François GAILDRAUD,
Monsieur Didier DESTRAIT,
Monsieur Terry BOULAY,
Monsieur Benoît BARRUSSEAU,
Madame Valérie ARRIGNON,
Monsieur Jean-François ARNAULD,
Monsieur Denis MATHE.

DEMISSION

Messieurs Philippe ROBIN et Louis TERCINIER font valoir leur droit à la retraite et mettent fin à leur mandat.

NOMINATION

L'assemblée générale décide de nommer Yann GOURINCHAT comme administrateur, pour une durée de 3 années.

QUELLES ORIENTATIONS POUR LA SUITE

Le Conseil d'Administration a clairement défini les axes stratégiques à développer dans « Cap 2030 », avec la volonté « d'investir, dans des filières et des filiales agricoles et agroalimentaires, génératrices de valeurs ». Notre priorité est de développer ces activités au sein de notre territoire, et pour le territoire, favorisant ainsi l'émergence de nouvelles filières comme peut-être demain autour de la cacahuète.

Parallèlement, nos principales filiales doivent être confortées dans leur plan de développement et leur reconnaissance par le marché.

Ainsi pour le Pôle Elevage, nous avons racheté cette année, le Lely Center de Cholet, permettant de doubler notre activité, d'élargir notre territoire, et de renforcer nos équipes techniques par de la mutualisation en particulier. Pour le Pôle Boissons, Vins et Spiritueux, nous avons finalisé l'achat de la brasserie La Débauche à Angoulême, avec laquelle nous prévoyons un plan d'investissements pour augmenter significativement les volumes et s'ouvrir à de nouveaux marchés. Parallèlement, en lien avec le Pôle Viticole, nous avons créé le négoce de vins en vrac pour les vins de France en la société Moc Baril en s'associant à la Cave de la Loire (filiale de l'UAPL de Thouarcé) et à Sica Balisca de la Coop de Plaimont, apportant une mise en valeur des productions des viticulteurs adhérents impactés par la crise du cognac. Pour le Pôle Grand Public, nous avons racheté 12 magasins Gamm Vert, auxquels s'ajoutent les 5 jardineries de la SCAR qui sont venues renforcer notre position sur notre plate-forme commune de la SICAAP, et faire de nous le second réseau national de magasins et le troisième en chiffre d'affaires. Pour le Pôle Agroalimentaire, nous avons avancé dans des projets de croissances externes tout en poursuivant le projet de construction d'une nouvelle usine à

Mazamet, permettant d'accroître les capacités de production pour accompagner le fort développement de nos marques et de nos innovations, dont le fameux beurre de cacahuète !

Pour le Pôle Agricole, nous nous sommes associés en ce début d'année avec la coopérative SCAR, basée à Ribérac, afin de renforcer notre position sur ce territoire en mutualisant davantage et plus spécifiquement certains outils et services nous permettant à d'optimiser nos charges respectives. Après quelques mois d'échange entre administrateurs des deux bureaux et équipes de direction, les conseils d'administration de la SCAR et d'OCEALIA ont décidé de présenter leur fusion dès cette année aux assemblées générales.

DELAI DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

Il est constaté dans les comptes au 30 Juin 2025, les dettes fournisseurs et clients dont l'ancienneté est la suivante :

DETTES FOURNISSEURS

<u>DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS</u>						
Article D. 441-6 - 1° Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
0 Jours (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)	Achats TTC 259 758 940,85
(A) Tranches de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	47					30
Montant total des factures concernées TTC	77 628 €	6 094 €	0 €	8 926 €	42 445 €	57 464 €
% du montant total des achats TTC de l'exercice	0,03%	0,00%	0,00%	0,00%	0,02%	0,02%
% du CA HT ou TTC de l'exercice						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues	Néant					
Montant total des factures exclues	Néant					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - art L. 441-10 ou art L.441-11 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels (à préciser) : 30 jours ou 45 jours date facture Délais légaux (à préciser) :					

CREANCES CLIENTS

DELAIS DE PAIEMENT DES CLIENTS

Article D. 441-6 - 2° Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							CA TTC
0 Jours (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)	333 393 002,02	
(A) Tranches de retard de paiement							
Nombre de factures concernées	130					292	
Montant total des factures concernées HT ou TTC	2 632 513 €	4 594 064 €	794 360 €	150 437 €	177 378 €	5 716 240 €	
% du montant total des achats HT ou TTC de l'exercice							
% du CA HT ou TTC de l'exercice	0,79%	1,38%	0,24%	0,05%	0,05%	1,71%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées							
Nombre de factures exclues	Néant						
Montant total des factures exclues	Néant						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - art L. 441-10 ou art L.441-11 du code de commerce)							
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels (à préciser) : 30 jours fin de mois Délais légaux (à préciser) :						

PROPOSITION AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025 de la façon suivante :

• Résultat de l'exercice	:	-3 920 196,53 €
dont résultat adhérents et activités accessoires	:	-3 979 259,34 €
dont résultat tiers	:	59 062,81 €
• Réserves indisponibles opérations tiers non associés:		59 062,81 €
• Réserves facultatives	:	-3 979 259,34 €

ALLOCATION GLOBALE POUR L'INDEMNISATION DU TEMPS PASSE A L'ADMINISTRATION DE LA COOPERATIVE

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 300 000 € l'allocation globale maximale pour l'indemnisation des membres du conseil d'administration du temps consacré à l'administration de la coopérative au cours de l'exercice clos le 30/06/2025.

APPROBATION DU BUDGET DE FORMATION DES ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à **50 000 €** l'allocation globale maximale pour la formation des membres du conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 30/06/2025.

PROJET DE FUSION OCEALIA ET SCAR

Lors de l'Assemblée Générale de décembre prochain, le projet traité de fusion avec la Coopérative SCAR sera présenté et soumis au vote des délégués de section. Il s'agit là de l'aboutissement logique d'un processus qui a vu SCAR devenir coopérative associée en ce début d'année 2025, avec la mise en place de services réciproques pour optimiser la collecte et la commercialiser, ainsi que des participations croisées des présidents et directeurs aux conseils d'administration.

Ce projet a pour intérêt de rapprocher et de mutualiser des infrastructures magasins et de collecte sur un même territoire. Alors que sur certaines zones nos silos se font face et que cela va nous permettre un fonctionnement optimisé, sur d'autres communes les silos des deux structures vont venir renforcer notre maillage territorial et apporter de la proximité aux adhérents. La position géographique de l'usine d'aliment de Coutures, et sa capacité de production vont venir conforter les positions d'OCEALIA et de la filiale Alicoop en offrant une parité transport plus adaptée.

Le négoce Valbrie serait également un élément de la stratégie du Groupe OCEALIA qui cherche aujourd'hui à élargir son offre à des agriculteurs non coopérateurs.

Enfin, la gestion en un seul ensemble de la filiale jardinerie aidera à gagner en rentabilité, à renforcer la place d'OCEALIA dans ce marché, et en particulier auprès de nos partenaires dans cette activité. L'expérience en bricolage de cette filiale chez SCAR contribuera également à une montée en compétence pour l'ensemble du réseau Jardinerie Monplaisir.

Ce projet de fusion permettrait donc à chacune des structures de renforcer ses positions dans ces différents métiers et d'apporter plus de services aux adhérents de ce territoire.

PROJET DE TRAITE DE FUSION

Le projet propose l'absorption de la SCAR par OCEALIA, soit le transfert de l'actif et passif de la SCAR.

Les conseils d'administration des deux coopératives ont désigné la « *Fédération de Révision de l'Ouest dite CCAOF* » afin de rédiger le rapport spécial de révision qui sera lu lors des assemblées générales extraordinaires.

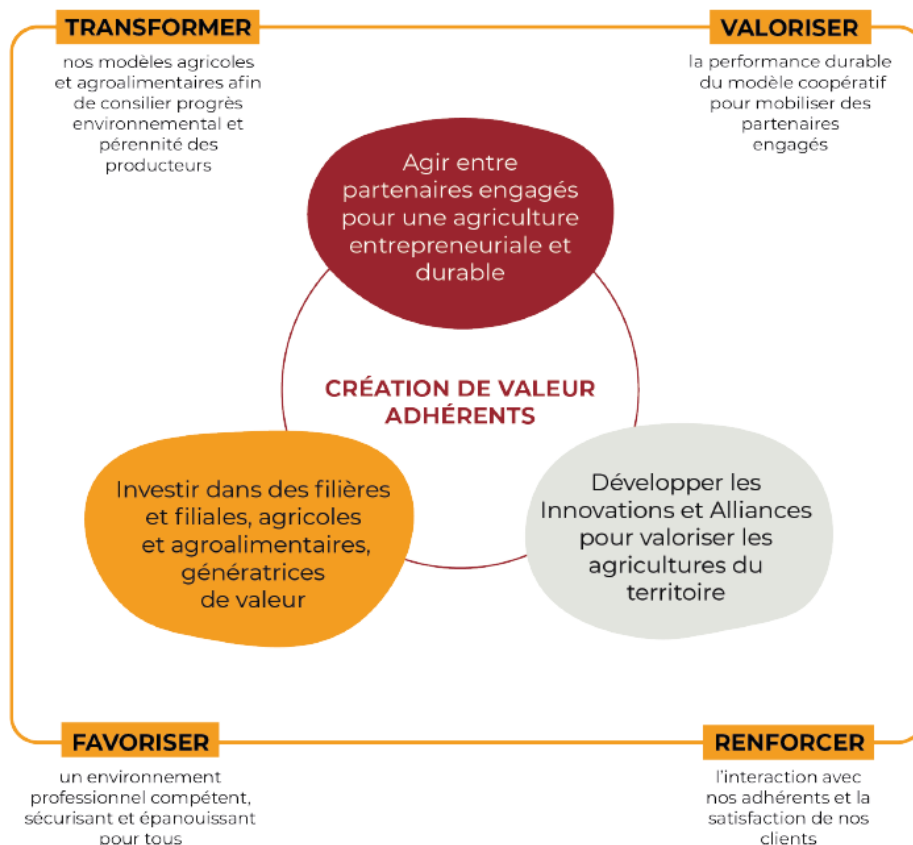
Le Traité de Fusion prévoit :

- La nomination de deux administrateurs SCAR au Conseil d'OCEALIA
- La création d'une section intégrant le territoire de la SCAR
- La mise en place d'un Comité de Vie du Territoire animé par un administrateur issu de la SCAR
- Le transfert de tous les contrats de travail de la SCAR
- Des modifications statutaires OCEALIA intégrant un élargissement du territoire avec 72 communes du Lot et Garonne.

UNE DYNAMIQUE RSE TOUJOURS PLUS FORTE ET PARTAGEE

La défense d'une agriculture durable, la nécessité d'une agriculture performante et rentable pour assurer la pérennité des installations agricoles, vont de pair avec le besoin d'une agriculture qui contribue à la préservation de l'environnement.

Notre objectif : Etre **un Groupe coopératif leader, engagé à produire une offre alimentaire responsable et compétitive au bénéfice des territoires et des consommateurs**. Cette vision, portée par la gouvernance du Groupe, se traduit dans la feuille de route CAP 2030, autour de 3 axes.



Au-delà de ces 3 axes qui orientent l'ensemble des décisions prises, nous nous assurons que ces dernières soient bien en adéquation avec nos ambitions RSE. Au nombre de 4, elles définissent le cadre de la stratégie du Groupe.

Atteindre nos objectifs CAP 2030 tout en respectant notre cadre RSE nous impose des méthodes et des modes de fonctionnement novateurs, afin de nous développer, tout en veillant à maîtriser notre empreinte environnementale et nos impacts sociaux et sociétaux.

Remise à jour des émissions carbone de nos sociétés pour le bilan carbone selon la méthode de l'ADEME.

- Définition de la politique et des critères de sélection des achats responsables et évaluation des fournisseurs
- Remise à jour de la double matérialité, point crucial de la CSRD
- Renouvellement du label Engagé RSE

La première déclaration de durabilité du Groupe selon la directive CSRD se fera à partir des données du 1er juillet 2027.

Au centre de cette déclaration une transparence renforcée, une digitalisation des données et l'exercice de la double matérialité (matérialité financière et matérialité d'impact).

Pour le conseil d'administration,

Le président, Denis MATHE

OCEALIA

Société Coopérative Agricole

ZA Monplaisir Sud

51 rue Pierre Loti

16100 Cognac

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2025

SAS Malevaut Naud
55, Boulevard François Arago
79180 Chauray

PKF Arsilon Commissariat aux comptes
4, Rue de Segonzac
CS 40254
16112 Cognac Cedex

Deloitte & Associés
7, Rue du Docteur Herpin
CS 52615
37026 Tours Cedex 1

OCEALIA

Société Coopérative Agricole

ZA Monplaisir Sud

51 rue Pierre Loti

16100 Cognac

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2025

Aux adhérents de la Société Coopérative Agricole OCEALIA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons établi en date du 17 octobre 2025, un rapport dit « de carence » dans lequel nous indiquons l'impossibilité de procéder au contrôle des comptes consolidés, ceux-ci ne nous ayant pas été mis à notre disposition dans les délais prévus par la loi.

Ces derniers nous ayant été communiqués en date du 20 novembre 2025, nous sommes désormais en mesure de vous présenter notre rapport sur les comptes consolidés.

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la Société Coopérative Agricole OCEALIA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les écarts d'acquisition, les dépréciations des créances clients et adhérents, ainsi que les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport aux associés, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société Coopérative Agricole à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société Coopérative Agricole ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société Coopérative Agricole.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société Coopérative Agricole à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Chauray, Cognac et Tours, le 2 décembre 2025

Les commissaires aux comptes

SAS Malevaut Naud

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Deloitte & Associés

Antoine Labarre

 *Florence VIOLLEAU*

 *Vincent NOBILEAU*

Florence VIOLLEAU

Vincent NOBILEAU

Antoine LABARRE



Rapport annuel
Comptes consolidés OCEALIA
Exercice clos le 30/06/2025

1. Bilan consolidé

Actif (en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Immobilisations incorporelles	21 072	14 712
<i>Dont écarts d'acquisition positifs</i>	19 949	10 571
Immobilisations corporelles	147 663	135 766
Immobilisations financières	22 690	25 662
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	191 425	176 140
Stocks et en-cours	218 192	192 714
Clients et comptes rattachés	134 907	147 998
Autres créances et comptes de régularisation (1)	38 062	24 384
Valeurs mobilières de placement	17 359	19 947
Disponibilités	29 593	29 776
Actif circulant	438 113	414 819
Total Actif	629 538	590 959

Passif	30/06/2025	30/06/2024
Capital	19 002	19 508
Primes	672	672
Réserves	227 352	227 337
Résultat groupe	1 452	320
Autres	3 015	2 786
Capitaux propres - Part du groupe	251 492	250 623
Intérêts minoritaires	18 095	16 290
Provisions	16 221	17 024
<i>Dont écarts d'acquisition négatifs</i>	0	0
Emprunts et dettes financières	184 539	172 301
Fournisseurs et comptes rattachés	113 263	89 216
Autres dettes et comptes de régularisations (2)	45 928	45 505
Dettes	343 730	307 022
Total Passif	629 538	590 959

(1) Dont impôts différés actifs

(2) Dont impôts différés passifs

2. Compte de résultat consolidé

Compte de résultat (en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires	842 455	932 559
Autres produits d'exploitation	9 446	14 507
Achats consommés	649 566	743 412
Charges de personnel	90 456	86 345
Autres charges d'exploitations	81 077	80 941
Impôts et taxes	8 866	8 415
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	26 361	24 876
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	-4 427	3 077
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisitions	661	-289
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	-5 088	3 366
Produits et charges financières	-3 457	-4 133
Produits et charges exceptionnelles	14 017	3 717
Impôts sur les résultats	2 822	2 037
Résultat net des entités intégrées	2 649	913
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence		
Résultat net d'ensemble consolidé	2 649	913
Résultat intérêts minoritaires	1 197	593
Résultat net (Part du groupe)	1 452	320
Résultat par action (en euro)	0,07641	0,01642
Résultat dilué par action (en euro)	0,07641	0,01642

3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	Note	30/06/2025	30/06/2024
Résultat net consolidé		2 649	913
- Valeur nette comptable immo. corp. et incorp.		3 251	-256
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions (hors actif circulant)		19 933	17 856
- Variation des impôts différés			
- Plus-values de cession sur immo. corp. et incorp., nettes d'impôt		-4 032	-453
Incidences des variations de périmètre			
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		21 802	18 060
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :			
- Incidence de la variation des stocks		-23 172	31 446
- Incidence de la variation des créances d'exploitation		1 135	9 275
- Incidence de la variation des charges constatées d'avance		1 094	925
- Incidence de la variation des dettes d'exploitation		17 346	-16 671
- Incidence de la variation des produits constatés d'avance		-782	-1 594
Part du capital affectée en dettes			
Flux net de trésorerie généré par l'activité		17 422	41 441
Acquisition d'immobilisations		-36 914	-26 313
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes d'impôt		4 032	453
Cession d'immobilisations financières		3 746	1 564
Dettes sur immobilisations		3 309	-2 597
Apports fusion			
Fusion			
Incidences des variations de périmètre		-3 761	-494
Autres variations		163	-855
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-29 425	-28 243
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	4	-467	-811
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	4	-227	-424
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	4	-507	639
Autres variations de capitaux propres			
Emissions d'emprunts et augmentation dettes financières diverses	21	19 501	25 452
Remboursements d'emprunts et des dettes financières diverses	21	-22 072	-29 454
Apports fusion			
Incidences des variations de périmètre			
Autres variations			
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-3 772	-4 598
Trésorerie d'ouverture	18	-46 052	-54 651
Trésorerie de clôture	18	-61 827	-46 052
Variations de trésorerie		-15 775	8 600

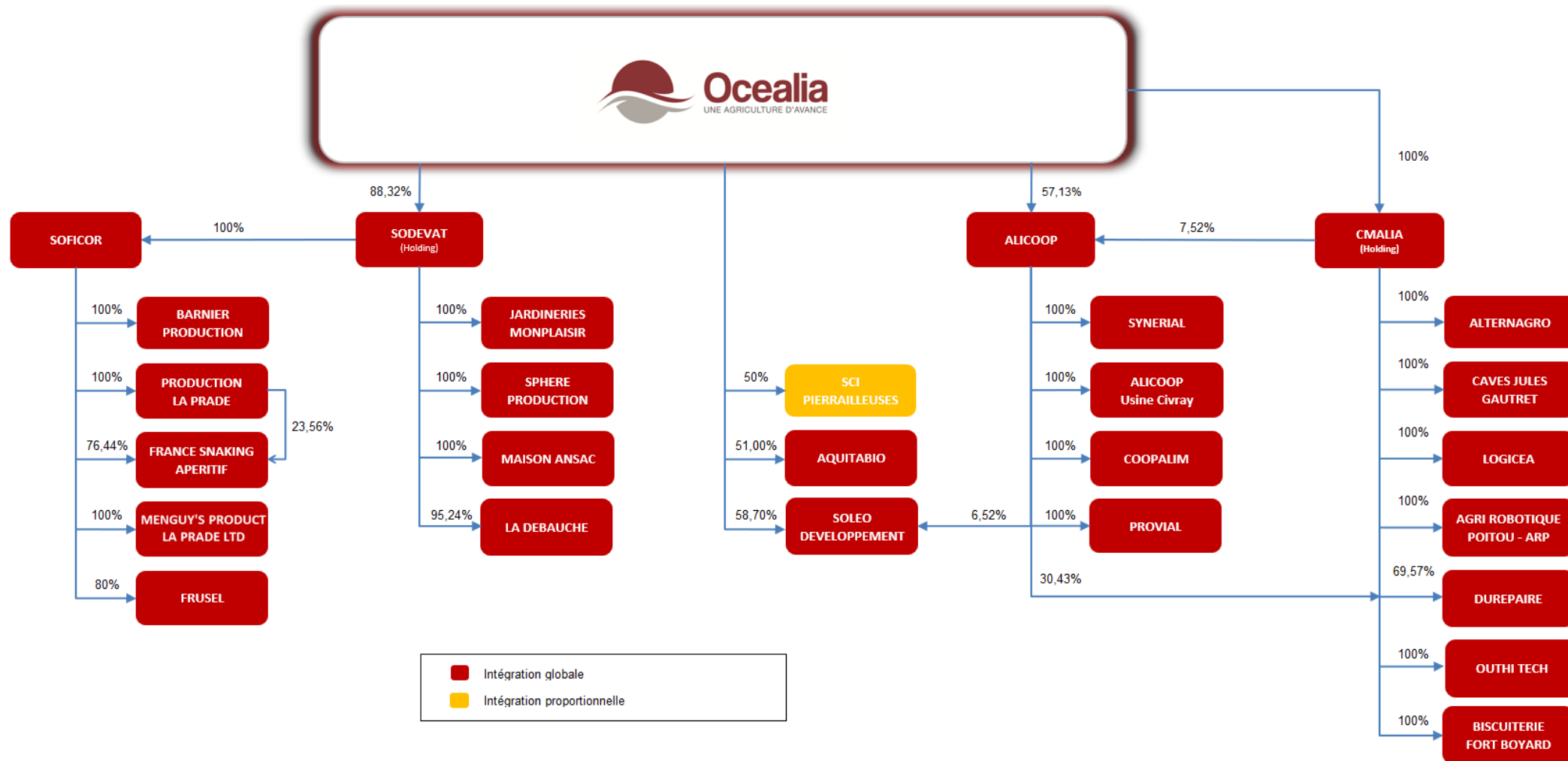
4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Part groupe					Intérêts minoritaires	Total
	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total		
Capitaux propres N-2	18 870	227 135	2 381	1 025	249 410	17 101	266 511
Correction des A nouveaux							
Affectation en réserves		1 146	-1 146				
Distributions de dividendes			-1 235		-1 235		-1 235
Variation de capital	639				639		639
Résultat N			320		320	593	913
Variations des écarts de conversion							
Incidence des réévaluations							
Entrée de périmètre							
Sortie de périmètre							
Changement de méthode							
Restructuration fusion		-2			-2	-	-2
Changement d'intérêts							
Variation de périmètre		983			983	94	1 077
Apports fusions							
Autres variations		508			508	-1 498	-989
Capitaux propres N-1	19 508	229 770	320	1 025	250 623	16 290	266 913
Correction des A nouveaux							
Affectation en réserves		-374	374				
Distributions de dividendes			-694		-694		-694
Variation de capital	-507				-507		-507
Résultat N			1 452		1 452	1 197	2 649
Variations des écarts de conversion							
Incidence des réévaluations							
Entrée de périmètre							
Sortie de périmètre							
Changement de méthode							
Restructuration fusion							
Changement d'intérêts		-66			-66	66	
Variation de périmètre		392			392	632	1 024
Apports fusions							
Autres variations		292			292	-90	202
Capitaux propres N	19 002	230 014	1 452	1 025	251 492	18 095	269 587

5. Contribution au résultat par société

Dénomination	Résultat de l'exercice (comptes sociaux)	Elimination dividendes	Elimination provisions internes	Elimination marges sur stocks	Retrait. crédit bail	Retrait. amortis. immo.	Retrait. cessions immo. intra groupe	Retrait. provision règlement. et IDR	Amortis. écart d'acquis.	Fiscalité différée	Autres opérations	Résultat consolidé	Dont résultat Groupe	Dont résultat hors Groupe
Ocealia S.C.A	-3 920	-300		4		6			-103		-37	-4 350	-4 350	
Agriculture Robotique Poitou S.A.S.	294									19		313	313	
Alicoop Sica	410		-87					33		23		378	245	134
Alicoop Usine Civray S.A.S.	19									-5		14	9	5
Alternagro S.A.	151									-37		114	114	
Ansac S.A.S.	-1 188			5	-10					28		-1 165	-1 029	-136
Aquitabio S.A.S.	-88			-83						80		-91	-46	-44
Barnier Production S.A.S.	-245							-28				-273	-241	-32
Biscuiterie Fort Boyard S.A.S.	-383									4		-379	-379	
Caves Jules Gautret S.A.S.	-64									-1		-64	-64	
CMalia S.A.S.	-669	-860	1 164					1	-511			-875	-875	
CoopAlim S.A.	11						4					15	10	5
Durepaire S.A.S.	-1 049							-5	-47	18		-1 083	-966	-116
France Snacking Apéritif S.A.S.	297			2						-2		296	908	-612
Frusel LDA	1 275									9		1 285	1 272	13
Jardineries Monplaisir S.A.S.	1 403									37		1 440	177	1 263
La Débauche S.A.S.	197									13		210	240	-29
Logicea S.A.S.	243						6			-9		240	261	-22
Outhi Tech S.A.S.	212							-25		20		207	207	
Prade Producon S.A.S.	876	-67		-7				-88		-28		686	606	80
Menguy's Production La Prade LTD	-11											-11	6	-17
Provia S.A.S.	10											10	-9	19
Sci Pierrailleuses	31											31	31	
Sodevat S.A.S.	1 429	-2 400	1 190					32				251	222	29
Soficor S.A.S.	1 842	-1 303						128				668	590	78
Soleo Développement S.A.S.	29											29	18	11
Sphère Production S.A.	6 085			-18	2					-1 372		4 697	4 148	549
Synerial S.A.S.	75									-18		57	37	20
Total (en milliers d'euros)	7 272	-4 930	2 266	-96	-8	6	10	48	-661	-1 220	-37	2 649	1 452	1 197

6. Organigramme du groupe



ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

7. Présentation générale

Au cœur de son territoire dans la région Nouvelle Aquitaine, le groupe coopératif OCEALIA est fort de la diversité de ses productions et de ses activités.

Le groupe est organisé en cinq pôles d'activité et un pôle support :

Pôle « Agriculture » :

- Collecte, stockage et ventes de productions végétales conventionnelles (céréales, oléagineux et protéagineux) et issues de l'agriculture Bio,
- Conseil et ventes de produits agrofourniture,
- Ventes de services et de nouvelles technologies pour accompagner la progression technique des exploitations et répondre aux nouveaux enjeux techniques, économiques et environnementaux,
- Production et ventes de semences,
- Qualité.

Pôle « Boissons vins et spiritueux » :

- Collecte, vinification, distillation, stockage, mise en bouteilles et ventes de produits alcoolisés (vins, pineau et eaux-de-vie).
- Production, brassage, mise en bouteilles et ventes de bières.

Pôle « Distribution » :

- Jardineries,
- Caves viticoles et produits régionaux.

Pôle « Agroalimentaire » :

- Production et ventes de popcorn,
- Production et ventes de produits pour apéritif : graines salées, olives, popcorn et produits soufflés.
- Production et ventes de biscuits locaux.

Pôle « Elevage » :

- Production d'aliments composés pour l'alimentation animale,
- Accompagnement des projets de création, d'extension de cheptel ou de renouvellement de grands troupeaux,
- Soutien de l'élevage régional,
- Commercialisation de matériels agricoles à destination de l'élevage.

Pôle « Supports » :

- Investissement, Maintenance, sécurité,
- Transport,
- Service informatique,
- Services administratifs et services généraux.

La coopérative **Ocealia** est la société mère de ce groupe, et, son siège social est situé à Cognac (Charente).

8. Méthodes comptables

8.1 Référentiel comptable

Les règles et méthodes comptables appliquées sont conformes au règlement 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), homologué le 29 décembre 2020, ainsi que par les règlements antérieurs.

8.2 Dates de clôture

La date de clôture de la société mère a été retenue pour établir les présents documents, les comptes consolidés sont donc réalisés à partir des comptes sociaux arrêtés au 30 juin, ou des situations intermédiaires pour les sociétés qui arrêtent leurs comptes à des dates différentes.

8.3 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

- les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;
- les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;
- les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;
- les opérations et les soldes intragroupe sont éliminés.

8.4 Ecarts d'évaluation et d'acquisition

L'écart de première consolidation constaté lors d'une prise de participation, égal à la différence, à la date d'acquisition, entre le prix d'achat des titres de participation (frais d'acquisition compris) et les capitaux propres retraités des sociétés achetées, est affecté aux postes appropriés du bilan consolidé, la partie non affectée étant inscrite soit à la rubrique écarts d'acquisition à l'actif du bilan, soit en provision pour risques au passif. Ce choix était laissé aux entreprises à la date de 1ère application du règlement 2015-07 du 23 novembre 2015 portant sur les immobilisations incorporelles.

Conformément à l'application des règles de la directive de l'Union Européenne sur les incorporels, l'amortissement des écarts d'acquisition n'est plus systématique et se fait selon leur durée d'utilisation.

1. Le groupe a opté pour conserver les durées d'amortissement antérieures des écarts d'acquisition présents dans la consolidation d'ouverture, sans avoir à les justifier. Ce choix est laissé aux entreprises à la date de 1ère application des nouvelles dispositions.

2. Conformément à la réglementation comptable, les actifs incorporels non identifiables ou non évaluables de manière fiable sont inclus dans l'écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'une dépréciation exceptionnelle, lorsque des circonstances particulières indiquent que les hypothèses retenues lors de l'acquisition sont remises en cause. Aucune perte de valeur n'a été identifiée sur l'exercice justifiant ainsi l'absence de dépréciation des écarts d'acquisition dans les comptes de l'exercice clos.

8.5 Autres immobilisations incorporelles

➤ Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation limitée. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur leur durée d'utilisation estimée (3 ans).

Les marques n'ont pas de durée d'utilisation déterminée (car elles sont régulièrement entretenues) et ne sont, en conséquence, pas amorties. Elles font l'objet de tests de dépréciation.

➤ Logiciels et sites internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (entre 3 et 5 ans).

Les coûts de création de sites Internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :

- les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées,
- les dépenses relatives au développement et à la création de la charte graphique remplissant les conditions d'activation constituent des immobilisations,
- les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges sauf si elles permettent au site de générer des avantages économiques futurs supplémentaires et peuvent être évaluées et attribuées à l'actif de façon fiable.

8.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

En application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Constructions : 20 ans ;
- Matériel : 10 ans ;
- Véhicules : 5 ans ;
- Mobilier, agencement et équipements : 3 - 8 ans.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie. La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée.

8.7 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, par exemple les terrains et les marques, ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur à la clôture.

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation,

performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

8.8 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

8.9 Stocks et travaux en cours

Une dépréciation, égale à la différence entre la valeur nette comptable et le montant le plus élevé entre la valeur vénale et la valeur d'usage, est comptabilisée à la clôture afin de ramener les stocks à leur valeur actuelle.

Les marges dégagées lors de la cession de produits viticoles ou céréaliers entre sociétés du Groupe, font l'objet d'une élimination chez l'acquéreur. Le résultat consolidé intègre les effets de ce changement.

8.10 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

8.11 Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires.

8.12 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

8.13 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés par entité, sur la base d'une analyse bilancielle, pour les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs renseignés au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales (différences temporaires existant soit dans les comptes annuels, soit dues à des retraitements de consolidation), ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur soit réalisé, et qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de la clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt réglé.

L'effet des variations de taux liées aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé au résultat.

8.14 Engagements de retraite et avantages similaires

Le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Un calcul spécifique est appliqué pour les cadres dirigeants relevant du régime APN.

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes (en application de la convention collective spécifique à chaque entité du Groupe) :

- Un taux d'actualisation est de 3.70%,
- Une augmentation annuelle des salaires propre à chaque société,
- Un taux de rotation du personnel basé sur l'historique de chaque société sur les trois dernières années,
- Un âge de départ à la retraite fixé à 64 ans pour les salariés non cadres, et, 65 ans pour les cadres,
- Un départ à la retraite à l'initiative du salarié,
- Un taux moyen de charges sociales propre à chaque société,
- Une espérance de vie issue de la table de mortalité INSEE 2020-2022 par sexe,
- La méthode de calcul retenue est « Rétrospective prorata temporis ».

En application des méthodes de référence du règlement ANC 2020-01, les engagements de retraite font l'objet d'une provision au passif du bilan, à l'exception de ceux versés sous forme de cotisations à un organisme externe.

Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé dans le résultat d'exploitation en « Dotation sur provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat en résultat exceptionnel et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

Dans le cas précis où les engagements de retraite sont versés sous forme de cotisations à un organisme externe, une estimation de l'engagement est réalisée selon les règles du Groupe. Dans l'hypothèse où l'évaluation de l'engagement est supérieure aux cotisations versées, une provision est constatée au passif du bilan.

8.15 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque :

- le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés,
- il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

8.16 Subvention d'investissements

Suite à la modification du règlement ANC 2020-01 du 6 mars 2020, les subventions d'investissements ne sont plus comptabilisées en « Produits Constatés d'Avance », mais en « Capitaux Propres ».

8.17 Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- la durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
- la valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

9. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers conduit la Direction du Groupe OCEALIA à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les provisions, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe OCEALIA fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs.

Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

10. Variation de périmètre et faits caractéristiques de l'exercice

Augmentation de capital de la société AQUITABIO

L'assemblée générale extraordinaire du 23 juin 2025 a acté l'augmentation de capital de 141 000 € par l'émission de 1 410 parts nouvelles, afin de le porter de 1 610 000 € à 1 751 000 €, et assortie d'une prime d'émission de 126 900 €.

La société Groupe Piveteau, nouvel actionnaire dans la société AQUITABIO, a souscrit 700 parts nouvelles, et, la coopérative OCEALIA a souscrit 710 parts nouvelles, réduisant ainsi son taux de détention de 51.06 % à 51.00 %.

Cette diminution de détention par le groupe a fait l'objet d'un calcul de résultat de dilution. Au regard de la faible valeur, le résultat de dilution de 98 € ainsi obtenu n'a pas été constaté dans les comptes consolidés, jugé non significatif.

Augmentation de capital de la société SOLEO DEVELOPPEMENT

L'assemblée générale extraordinaire du 15 octobre 2024 a acté l'augmentation de capital de 100 000 € par l'émission de 1 000 parts nouvelles, afin de le porter de 4 500 000 € à 4 600 000 €, et assortie d'une prime d'émission de 250 €.

La coopérative CAP16, nouvel actionnaire dans la société SOLEO DEVELOPPEMENT, a souscrit les 1 000 parts nouvelles.

La société SOLEO DEVELOPPEMENT est désormais détenue à hauteur de 58.70 % par la coopérative OCEALIA et 6.52 % par ALICOOP.

Cette diminution de détention par le groupe a fait l'objet d'un calcul de résultat de dilution sur OCEALIA et ALICOOP. Au regard de la faible valeur, le résultat de dilution ainsi obtenu n'a pas été constaté dans les comptes consolidés, jugé non significatif.

Acquisition de titres de société LA DEBAUCHE

Par un acte signé le 27 février 2025, la société SODEVAT a acquis 87 actions auprès de la société SHORTBREAD INC pour un montant de 3 421 800 € et 14 actions auprès de la société de la société SPLEEN & DEAL pour un montant de 544 600 €.

Par un acte signé le 05 mai 2025, la société SODEVAT a acquis 2 actions auprès de la société FJJ CASH pour un montant de 77 796 €.

La société LA DEBAUCHE est désormais détenue à hauteur de 95.24 % par la société SODEVAT.

La date de clôture des comptes de la société a été modifiée au 30 juin (vs 30 septembre auparavant) lors de l'assemblée extra-ordinaire du 16 avril 2025. Du fait du changement de date de clôture, l'exercice 2024-2025 est un exercice de 9 mois.

La société LA DEBAUCHE rentre dans la consolidation du groupe OCEALIA à partir de cet exercice.

Sur l'acquisition des 101 parts acquises le 27 février 2025, un écart d'acquisition positif 2 678 658 € a été constaté dans les comptes consolidés et sur l'acquisition des 2 parts acquises le 05 mai 2025, un écart d'acquisition positif de 51 885 €.

Acquisition de la société OUTHI-TECH (Lely center Cholet)

Avec effet au 01 janvier 2025, la société CMALIA a acquis 800 actions de la société OUTHI TECH, soit 100 %, pour un montant total de 3 610 260 €.

La date de clôture des comptes de la société a été modifiée au 30 juin (vs 31 décembre auparavant) lors d'une assemblée extra-ordinaire. Du fait du changement de date de clôture, l'exercice clos au 30 juin 2025 est un exercice de 6 mois.

La société OUTHI TECH rentre dans la consolidation du groupe OCEALIA à partir de cet exercice.

Sur l'acquisition des 800 parts acquises, un écart d'acquisition positif 1 735 846 € a été constaté dans les comptes consolidés.

Fusion absorption de la SCI ESPACE CUEILLE par la coopérative OCEALIA

Par un acte signé le 24 décembre 2024, la coopérative OCEALIA a absorbé la SCI ESPACE CUEILLE avec un effet rétroactif au 01 juillet 2024. L'actif net apporté par la SCI ESPACE CUEILLE était de 183 074 €.

Entrée en consolidation de la société BISCUITERIE DE FORT BOYARD

La société BISCUITERIE DE FORT BOYARD, filiale détenue à 100 % par la société CMALIA, rentre dans la consolidation du groupe OCEALIA à partir de cet exercice.

Un écart d'acquisition positif 511 030 € a été constaté dans les comptes consolidés.

Entrée en consolidation de la société PROVIAL

La société PROVIAL, filiale détenue à 100 % par la SICA ALICOOP, rentre dans la consolidation du groupe OCEALIA à partir de cet exercice.

Ecart d'acquisition sur la société FRUSEL

Conformément au « Purchase Agreement » de la société FRUSEL, un complément au prix d'achat de 500.000 € a été versé sur cet exercice par la société SOFICOR aux anciens actionnaires de la société FRUSEL. Un écart d'acquisition de la même valeur a été constaté dans les comptes consolidés.

Incendie de l'usine de la société SPHERE PRODUCTION

Le 31 juillet 2024, le site de Saint Genis de Saintonge a subi un incendie qui a détruit toute l'usine. Ce site abritait les activités « Vrac » et « Popé » de la société SPHERE PRODUCTION.

Un plan de continuité d'exploitation a été mis en place dès le lendemain, basculant l'ensemble des activités entre le site de Pons et une sous-traitance auprès de la coopérative OCEALIA. Ainsi, l'activité « vrac » a pu redémarrer après toutes les mises en conformité nécessaires. L'ensemble des salariés ont été réaffectés sur le site de Pons, sans période d'arrêt de travail.

L'ensemble des frais supplémentaires, la perte d'exploitation, les capitaux mobiliers et stock détruits ont été indemnisés à la clôture 30 juin 2025 à hauteur de 16 millions d'euros.

La reconstruction de l'usine sur le site de Saint Genis est prévue pour le deuxième semestre 2026.

Activité de la Coopérative Ocealia

L'année 2024-2025 a été marquée par une récolte historiquement faible, avec un volume en dessous de 1 million de tonnes collectées. Cette faible récolte, cumulée à une continuité du repli du marché cognaçais en agrofourniture impactent significativement le chiffre d'affaires.

L'année est également affectée par des hausses significatives de charges qui diminuent la rentabilité de la coopérative. Ces hausses sont en partie conjoncturelles et liées à une récolte 2024 très longue et une récolte précoce en 2025.

La SCI Espace Cueille a fusionné dans Ocealia avec effet au 1er juillet 2024 apportant un actif net de 183 074 €.

11. Evènements postérieurs à la date de clôture

Acquisition de 12 fonds de commerce par la société JARDINERIES MONPLAISIR

Au 1er juillet 2025, la société JARDINERIES MONPLAISIR a acheté les fonds de commerce de 12 jardinerie sur les départements des Deux Sèvres, de l'Indre et de la Vienne.

Par cette acquisition, les Jardinerie Monplaisir porte leur nombre de magasins à 82 et vient ainsi renforcer ses activités.

12. Ecart d'évaluation et d'acquisition positifs

Société détentrice	Société détenue	Valeur brute				Amortissements				Valeur nette	
		Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture	Ouverture	Clôture
Ansac	Ansac	2 138			2 138					2 138	2 138
Ansac		2 138			2 138					2 138	2 138
CMalia	Agriculture Robotique P.	1 427			1 427					1 427	1 427
CMalia	Alternagro	73			73	73			73		
CMalia	Biscuiterie Fort Boyard		511		511		511		511		
CMalia	Caves Jules Gautret	19			19	19			19		
CMalia	Outhi Tech		1 736		1 736						1 736
CMalia		1 519	2 247		3 766	92	511		603	1 427	3 162
Durepaire	Durepaire	47			47		47		47	47	
Durepaire		47			47		47		47	47	
Jardineries M.	Jardineries M. (CCJ)	325			325	325			325		
Jardineries M.	Jardineries M. (EVL)	30			30					30	30
Jardineries M.	Jardineries M. (Coussac)	490			490					490	490
Jardineries M.		845			845	325			325	519	519
Ocealia	Alicoop	205			205	205			205		
Ocealia	Alternagro	262			262	262			262		
Ocealia	Durepaire	10			10	10			10		
Ocealia	Ocealia (Sci BSF)	1 379			1 379	99	99		198	1 280	1 181
Ocealia	Ocealia (Dumont)	383			383	383			383		
Ocealia	Ocealia (SCI Trifoulet)	57			57	4	4		9	53	48
Ocealia	Synerial	181			181	181			181		
Ocealia		2 476			2 476	1 143	103		1 247	1 333	1 230
Sodevat	Ansac	1 060			1 060	1 060			1 060		
Sodevat	Ansac (AEDOR)	1 569			1 569	1 569			1 569		
Sodevat	Jardineries Monplaisir	967			967	967			967		
Sodevat	La Débauche		3 974		3 974						3 974
Sodevat		3 595	3 974		7 569	3 595			3 595		3 974
Soficor	Frusel	5 108	500		5 608					5 108	5 608
Soficor		5 108	500		5 608					5 108	5 608
Total		15 728	6 721		22 449	5 156	661		5 818	10 571	16 631

13. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture	Augment.	Diminut.	Variations périmètre	Fusion	Apports fusion	Autres mouv.	Clôture
Ecarts d'acquisition et fonds commerciaux	22 202			6 996			313	29 511
Frais de recherche et développement	171	25		4			92	291
Concessions, brevets et droits similaires	12 839	203	8	15			80	13 129
Immobilisations incorporelles en crédit bail	9							9
Autres immobilisations incorporelles	166	3						169
Immobilisations incorporelles en cours	2	67						69
Avances, acomptes sur immo. incorporelles								
Valeurs brutes	35 389	297	8	7 014			485	43 178

Amortissements et provisions	Ouverture	Augment.	Diminut.	Variations périmètre	Fusion	Apports fusion	Autres mouv.	Clôture
Ecarts d'acquisition et fonds commerciaux	8 492	786		10			274	9 562
Frais de recherche et développement	157	22		1				180
Concessions, brevets et droits similaires	11 855	335	8	8			-2	12 189
Immobilisations incorporelles en crédit bail	9							9
Autres immobilisations incorporelles	165	2						166
Immobilisations incorporelles en cours								
Avances, acomptes sur immo. incorporelles								
Amortissements et provisions	20 677	1 145	8	19			272	22 106

Valeurs nettes	Ouverture	Augment.	Diminut.	Variations périmètre	Fusion	Apports fusion	Autres mouv.	Clôture
Ecarts d'acquisition et fonds commerciaux	13 710	-786		6 986			39	19 949
Frais de recherche et développement	14	3		2			92	112
Concessions, brevets et droits similaires	984	-132		7			82	940
Immobilisations incorporelles en crédit bail								
Autres immobilisations incorporelles	2	1						3
Immobilisations incorporelles en cours	2	67						69
Avances, acomptes sur immo. incorporelles								
Valeurs nettes	14 712	-847		6 995			213	21 072

14. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture	Augment.	Diminut.	Variations périmètre	Fusion	Apports fusion	Autres mouv.	Clôture
Terrains	49 261	1 400	227	93		3	70	50 600
Constructions	306 695	2 787	1 637	900		-3	199	308 941
Installations techniques, matériel, outill.	197 733	14 305	12 005	2 701			1 788	204 524
Immobilisations corporelles en crédit bail	15 838							15 838
Autres immobilisations corporelles	43 052	2 479	3 012	1 096			457	44 072
Immobilisations en cours	3 681	2 819		2			-2 688	3 815
Avances et acomptes	617	8 241						8 858
Valeurs brutes	616 877	32 031	16 880	4 793			-174	636 647

Amortissements et provisions	Ouverture	Augment.	Diminut.	Variations périmètre	Fusion	Apports fusion	Autres mouv.	Clôture
Terrains	25 883	2 258	184	73		3		28 032
Constructions	235 093	7 837	1 422	504		-3		242 009
Installations techniques, matériel, outill.	170 422	6 621	9 067	1 013			-1	168 988
Immobilisations corporelles en crédit bail	13 254	291						13 545
Autres immobilisations corporelles	36 461	2 359	2 956	546			1	36 410
Immobilisations en cours								
Avances et acomptes								
Amortissements et provisions	481 112	19 367	13 629	2 135				488 984

Valeurs nettes	Ouverture	Augment.	Diminut.	Variations périmètre	Fusion	Apports fusion	Autres mouv.	Clôture
Terrains	23 378	-857	43	20			70	22 568
Constructions	71 603	-5 051	215	396		-	199	66 933
Installations techniques, matériel, outill.	27 311	7 684	2 938	1 688			1 789	35 535
Immobilisations corporelles en crédit bail	2 584	-291						2 293
Autres immobilisations corporelles	6 592	119	56	551			456	7 662
Immobilisations en cours	3 681	2 819		2			-2 688	3 815
Avances et acomptes	617	8 241						8 858
Valeurs nettes	135 766	12 664	3 251	2 658			-174	147 663

15. Immobilisations financières

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	Ouverture	Augment.	Diminut.	Variations périmètre	Fusion	Apports fusion	Autres mouv.	Clôture
Titres de participations	19 956	4 579	3 621	-5 848				15 066
Créances rattachées à des participations	6 698	-141		1 512			-525	7 543
Autres titres immobilisés	13			19				32
Prêts	114	126	100	221			525	887
Autres immobilisations financières	1 339	21	25	48				1 384
Participations par mises en équivalence								
Valeurs brutes	28 120	4 585	3 746	-4 048				24 912

4 585 193,00 € 3 620 983,00 €

Amortissements et provisions	Ouverture	Augment.	Diminut.	Variations périmètre	Fusion	Apports fusion	Autres mouv.	Clôture
Titres de participations	1 102	514	423	1				1 193
Créances rattachées à des participations	1 351	280	96	-506				1 029
Autres titres immobilisés	6		6					
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Participations par mises en équivalence								
Provisions	2 459	794	525	-505				2 222

793 505,00 524 868,00

Valeurs nettes	Ouverture	Augment.	Diminut.	Variations périmètre	Fusion	Apports fusion	Autres mouv.	Clôture
Titres de participations	18 854	4 065	3 198	-5 849				13 873
Créances rattachées à des participations	5 347	-421	-96	2 018			-525	6 515
Autres titres immobilisés	7		-6	19				32
Prêts	114	126	100	221			525	887
Autres immobilisations financières	1 339	21	25	48				1 384
Participations par mises en équivalence								
Valeurs nettes	25 662	3 792	3 221	-3 542				22 690

Le Groupe Ocealia détient des participations majoritaires qui ne sont pas consolidées à hauteur de 3,5 M € :

- la société Martin Produits du Bois dans le domaine de la gestion forestière,
- l'UCAP et l'UCO dans le stockage de céréales,
- la société Salem dans la production de wash pour la production de whisky,
- la société Soleo Chevrettes dans le service d'élevage de reproducteurs caprins,
- la société Soleo Expertises dans le domaine des prestations de service sur l'activité productions animales.

A ce stade, ces sociétés ne sont pas consolidées car elles ne sont pas significatives en terme de contribution pour le Groupe, ou le groupe ne possède pas de pouvoir de contrôle sur ces sociétés.

Le Groupe détient également des participations minoritaires, dont les plus importantes représentent 6,3 M € de titres de participation. Ce sont notamment Invivo, La Laiterie Terre de Sèvres et la SICA Atlantique. Les autres participations n'étant pas significatives.

16. Stocks

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Matières premières, approvisionnements	33 583	31 817
En-cours de production de biens	195	
En-cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis	16 616	16 482
Marchandises	174 713	150 596
Valeurs brutes	225 106	198 894

Provisions	30/06/2025	30/06/2024
Matières premières, approvisionnements	2 252	1 927
En-cours de production de biens		
En-cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis	325	355
Marchandises	4 337	3 898
Provisions	6 914	6 180

Valeurs nettes	30/06/2025	30/06/2024
Matières premières, approvisionnements	31 331	29 890
En-cours de production de biens	195	
En-cours de production de services		
Produits intermédiaires et finis	16 291	16 127
Marchandises	170 376	146 698
Valeurs nettes	218 192	192 714

17. Créances

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Créances clients et comptes rattachés	149 621	162 478
Actifs d'impôts différés	1 341	1 439
Autres créances *	32 747	17 891
Capital souscrit, appelé et non versé		
Valeurs brutes	183 709	181 808

Provisions	30/06/2025	30/06/2024
Créances clients et comptes rattachés	14 715	14 480
Actifs d'impôts différés		
Autres créances *		
Capital souscrit, appelé et non versé		
Provisions	14 715	14 480

Valeurs nettes	30/06/2025	30/06/2024
Créances clients et comptes rattachés	134 907	147 998
Actifs d'impôts différés	1 341	1 439
Autres créances *	32 747	17 891
Capital souscrit, appelé et non versé		
Valeurs nettes	168 995	167 328

* y compris avances et acomptes versés sur commandes

L'échéance des créances courantes est inférieure à un an.

18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
Valeurs mobilières de placement		
- Placement (DAT,)	16 101	12 941
- Titres de créances	1 258	7 006
Disponibilités		
- Soldes créditeurs de banque	27 527	28 612
- Equivalents de trésorerie	2 066	1 164
Trésorerie à l'Actif	46 952	49 723
Concours bancaires courants		
- Découverts bancaires	11 748	29 475
- Crédit de trésorerie court terme	97 031	66 300
- Equivalents de trésorerie		
Trésorerie au passif	108 779	95 775
Trésorerie nette	-61 827	-46 052
Variation	-15 775	8 600

La variation des découverts bancaires est issue principalement :

- de la société CMalia qui est la société pivot de la centralisation de trésorerie du groupe Ocealia (hors groupes Alicoop et Soficor). La trésorerie de la société CMalia peut varier significativement selon les besoins des sociétés membres,
- des sociétés France Snacking Apéritif et Production La Prade.

19. Provisions et dépréciations

Pour risques et charges (en milliers d'euros)	Ouverture	Dotation	Reprise	Variations périmètre	Fusion	Autres mouv.	Clôture
Provision pour acquis. de titres							
Provision pour risques	2 849	325	397	42			2 818
Provision pour charges	8 202	840	1 871				7 171
Provision pour retraite	5 973	736	479	2			6 232
Total	17 024	1 900	2 747	44			16 221

Sur actif circulant (en milliers d'euros)	Ouverture	Dotation	Reprise	Variations périmètre	Fusion	Autres mouv.	Clôture
Provision sur stocks	6 180	5 070	4 492	204			6 962
Provision sur créances	14 480	612	517	92			14 667
Total	20 660	5 681	5 009	296			21 629

20. Capital

Sur l'exercice 2024-2025, le capital de la coopérative Ocealia a diminué de 506 892 €, et, est de 19 001 596 € au 30 juin 2025.

Les principaux mouvements du capital se décomposent ainsi :

- Souscriptions : 63 668 €
- Remboursements, radiations : - 570 560 €

21. Emprunts et dettes financières

En milliers d'euros	Ouverture	Augment.	Diminut.	Variations périmètre	Fusion	Apports fusion	Autres mouv.	Clôture
Emprunts obligataires convertibles								
Autres emprunts obligataires								
Emprunts et dettes auprès étab. de crédit	61 163	19 388	18 638	1 799				63 712
Dettes financières de crédit-bail								
Concours bancaires courants	90 600	509 500	491 322					108 779
Emprunt en crédit-bail	2 375		281					2 094
Intérêts courus sur Emprunts	93	111	91	3				115
Emprunts et dettes financières divers	12 896	2	3 062	3				9 839
Total	167 126	529 001	513 394	1 806				184 539
Total hors concours bancaires cour.	76 526	19 501	22 072	1 805				75 760

Les « Emprunts et dettes financières diverses » à la clôture comprennent essentiellement les emprunts souscrits auprès des établissements financiers autres que des établissements de crédit.

Répartition des échéances :

En milliers d'euros	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès étab. de crédit	63 712	20 056	32 915	10 741
Dettes financières de crédit-bail				
Concours bancaires courants	108 779	108 779		
Emprunt en crédit-bail	2 094	289	1 244	560
Intérêts courus sur Emprunts	115	119		
Emprunts et dettes financières divers	9 839	3 447	6 388	
Total	184 539	132 691	40 547	11 302

Le Groupe Ocealia dispose d'emprunts bancaires à taux fixes et variables (taux avant couvertures) :

Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (en milliers d'euros)	Emprunts (comptes sociaux)	Emprunts (Retrait. conso. Crédit-bail)	Total	%
Taux fixes	63 712	2 094	65 806	100%
Taux variables				0%
Total	63 712	2 094	65 806	100%

22. Impôts différés

Le groupe Ocealia a comptabilisé les impôts différés suivants :

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
Différences temporaires	-778	559
Crédits d'impôts	2	32
Reports déficits fiscaux	48	153
Total des impôts différés nets	-728	744
Actifs d'impôts différés	1 310	1 439
Passifs d'impôts différés	-2 037	-695
Total des impôts différés nets	-728	744

Les impôts différés calculés ont été déterminés au taux d'impôts en vigueur (25 %).

23. Dettes d'exploitations et diverses

Dettes d'exploitations et diverses (en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	51	25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	107 789	87 132
Dettes fiscales et sociales	30 345	30 744
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 422	2 059
Autres dettes	9 564	9 795
Total	153 172	129 756

24. Instruments financiers

Dans le cadre de sa gestion de couverture contre les fluctuations des cours de matières premières (blé, maïs, colza, orge ...), la coopérative Ocealia est amenée à réaliser des opérations sur les marchés à terme : le MATIF (Marché à Terme International de France) et le CBOT (Chicago Board of Trade).

A la clôture de l'exercice, ces opérations sur les marchés à terme se traduisent par des positions, dont les conséquences sont résumées dans le tableau ci-dessous :

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
CBOT	36	594
MATIF	1 099	
Dépôt de garantie	1 135	594
Instrument trésorerie Blé CBOT		
Instrument trésorerie Soja CBOT		
Instrument financiers		
Compte MATIF		
Compte CBOT Dollars		
Solde comptes bancaires		
CBOT	587	407
MATIF	227	-126
Positions ouvertes "Futures"	814	281
Résultat sur opérations clôturées :		
CBOT		184
MATIF	633	2 174
Cargill	30	30
Pertes sur exercices ultérieurs	663	2 388
CBOT		-113
MATIF	-212	-1 834
Profits sur exercices ultérieurs	-212	-1 947

Le résultat du dénouement des opérations de couverture sur le MATIF a été inscrit au compte de résultat avec les ventes de marchandises. Les instruments financiers et d'exploitation, utilisés pour couvrir et gérer les risques de prix des matières premières, sont des engagements fermes ou des transactions futures probables.

S'agissant d'opérations de couverture, les gains et pertes relatifs aux opérations réalisées sur le MATIF sont constatés en résultat de manière symétrique au mode de comptabilisation des contrats physiques lors de leur dénouement.

La coopérative Ocealia a appliqué le règlement de l'ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers et aux opérations de couverture.

25. Répartitions par activité des achats de marchandises, de matières premières, ainsi que des variations de stocks

Achats par activité (en milliers d'euros)	Boissons et Spiritueux	Agro fourniture	Productions végétales	Semences	Distribution	Agro alimentaire	Nutrition animale	Robotique	Autres	Total
Ocealia	7 696	120 210	248 111	7 976					755	384 749
Agri. Robotique du Poitou S.A.S.								6 970		6 970
Alicoop S.A.							71 420			71 420
Alicoop Civray S.A.S.							43			43
Alternagro S.A.		2 309								2 309
Ansac S.A.S.	3 619									3 619
Aquitabio S.A.S.			3 730							3 730
Barnier Production S.A.S.						2 702				2 702
Biscuiterie de Fort Boyard S.A.S.						636				636
Caves Jules Gautret S.A.S.					237					237
CoopAlim S.A.S.							98			98
Durepaire S.A.S.							4 932			4 932
France Snacking Apéritif S.A.S.						83				83
Frusel L.D.A.						13 548				13 548
Jardineries Monplaisir S.A.S.					34 123					34 123
La Débauche S.A.S.	1 031									1 031
Logicea S.A.S.									208	208
Outhi Tech S.A.S.								4 157		4 157
Production La Prade S.A.S.						70 200				70 200
Provia S.A.S.							167			167
Sphère Production S.A.						5 880				5 880
Synerial S.A.S.							41			41
Total du chiffre d'affaires	12 346	122 519	251 841	7 976	34 359	93 049	76 702	11 127	963	610 883
	2,02%	20,06%	41,23%	1,31%	5,62%	15,23%	12,56%	1,82%	0,16%	100,00%

26. Répartitions par activité du chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par activité (en milliers d'euros)	Boissons et spiriteux	Agro fourniture	Productions végétales	Semences	Distribution	Agro alimentaire	Nutrition animale	Robotique	Autres	Total
Ocealia	5 078	204 168	283 889	3 930					737	497 802
Agri. Robotique du Poitou S.A.S.								10 718		10 718
Alicoop S.A.							53 938			53 938
Alicoop Civray S.A.S.										
Alternagro S.A.		3 291								3 291
Ansac S.A.S.	13 216									13 216
Aquitabio S.A.S.			9 017							9 017
Barnier Production S.A.S.						2 659				2 659
Biscuiterie Fort Boyard S.A.S.						1 234				1 234
Caves Jules Gautret S.A.S.					1 083					1 083
CMalia										
CoopAlim S.A.S.							3			3
Durepaire S.A.S.							11 144			11 144
France Snacking Apéritif S.A.S.						51 772				51 772
Frusel L.D.A.						17 294				17 294
Jardineries Monplaisir S.A.S.					61 356					61 356
La Débauche S.A.S.	3 937									3 937
Logicea S.A.S.									1 925	1 925
Menguy's Production La Prade Ltd										
Outhi Tech S.A.S.								6 290		6 290
Production La Prade S.A.S.						61 078				61 078
Provia S.A.S.							167			167
SCI Espace Cueille										
SCI Pierrailleuses									304	304
Sodevat S.A.S.										
Soficor S.A.S.						1				1
Soleo Développement S.A.S.										
Sphère Production S.A.						12 460				12 460
Synerial S.A.S.							21 763			21 763
Total du chiffre d'affaires	22 231	207 459	292 906	3 930	62 440	146 500	87 016	17 008	2 966	842 455
	2,64%	24,63%	34,77%	0,47%	7,41%	17,39%	10,33%	2,02%	0,35%	100,00%

27. Charges et produits financiers

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
Produits financiers de participations et autres valeurs mobilières	1 000	824
Autres intérêts et produits assimilés	2 874	2 853
Reprises sur provisions et transferts de charges	238	29
Différences positives de change	14	288
Produit nets sur cessions de VMP	4	33
Produits financiers	4 130	4 027
Dotations financières aux amortis. et provisions	874	200
Intérêts et charges assimilés	6 642	7 748
Différences négatives de change	71	212
Charges financières	7 588	8 160
Résultat financier	-3 458	-4 133

Les « Autres intérêts et produits assimilés » comprennent essentiellement les intérêts perçus par la coopérative Ocealia sur les créances « adhérents » pour 1 924 K €.

Les « Intérêts et charges assimilés » comprennent des intérêts sur emprunts pour 1 682 K €, des intérêts versés sur les comptes créditeurs pour 607 K €, des intérêts bancaires pour 4 331 K €.

28. Produits et charges exceptionnelles

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	635	934
Autres produits exceptionnels	20 840	2 100
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 869	4 675
Produits exceptionnels	23 343	7 709
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 076	1 083
Autres charges exceptionnelles	7 091	1 907
Dotations exceptionnelles aux amortis. et provisions	159	1 002
Charges exceptionnelles	9 327	3 992
Résultat exceptionnel	14 017	3 717

Les « Autres produits exceptionnels » comprennent principalement* la quote part de subvention pour 370 K €, et, de produits de cessions de titres pour 400 K €.

Les « Autres charges exceptionnelles » comprennent des valeurs comptables sur éléments d'actifs cédés pour 6 901 K €.

29. Impôts sur les résultats

En milliers d'euros	30/06/2025	30/06/2024
Impôt courant	1 600	1 443
Impôts différés	1 221	594
Charge d'impôt en résultat	2 822	2 037

PREUVE DE L'IMPOT (En milliers d'euros)	Comptes consolidés	Sociétés sans ID *	Comptes conso *
Résultat consolidé après impôt	2 649	-4 361	7 010
Résultat des sociétés mises en équivalence			
Résultat net consolidé après impôt des sociétés intégrées	2 649	-4 361	7 010
Impôt exigible comptabilisé	1 600		1 600
Impôt différé comptabilisé	1 221		1 221
Impôt différé changement de taux au résultat (CRC-99-02)			
Impôt réel consolidé	2 822		2 822
Résultat reconstitué avant impôt des sociétés intégrées	5 471	-4 361	9 832
IMPOT THEORIQUE ENTITE			2 458
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL			364
ECART IMPOT THEORIQUE GROUPE IMPOT THEORIQUE ENTITE			2 458
IMPOT THEORIQUE GROUPE			
ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE GROUPE ET IMPOT REEL			2 822
JUSTIFICATION DE L'ECART			
Ecart sur bases imposées à taux différenciés			2 048
Produits (minoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société			-1 743
Charges (Majoration) d'impôts des autres éléments que l'impôts société			1 174
Justification de l'écart lié au calcul de l'impôt			1 479
Incidence des différences permanentes			
Incidence des différences entre Variation bilancielle et Résultat			
Incidence des différences temporaires			1 342
Déficit exercice non activé			
Autres bases			
Résultat et corrections intégration fiscale			
Justification de l'écart lié aux bases fiscales			1 342
JUSTIFICATION DE L'ECART ENTRE IMPOT THEORIQUE ET IMPOT REEL			2 822

* les impôts différés ne sont pas constatés sur Ocealia et Menguys La Prade Ltd

30. Résultat par part sociale

Le résultat par part sociale et dilué par action est de 0,07641 €. Il a été déterminé en divisant le résultat consolidé du Groupe Ocealia, soit 1 451 947 €, par le nombre de parts sociales de la société mère, soit 19 001 596.

31. Engagements hors bilan

Le montant total des avals, cautions et garanties donnés ou reçus par le Groupe s'élève à :

Par nature d'engagement (en milliers euros) :

Engagements	Donnés	Reçus
Cautiion ou garantie bancaire sur financement	6 399	19 130
Cautiion sur financement bancaire associés coop.	1 504	
Cautiion sur financement bancaire sociétés liées	1 348	2 477
Crédit-bail immobilier	2 307	
Crédit-bail mobilier		
Engagement d'achats auprès de fournisseurs	90	
Engagement d'achats auprès des associés coopérateurs	11 857	
Engagement d'achats à terme de devises	26 706	
Engagement de ventes à terme de devises		115
Autres	588	
Total	50 800	21 722

Par société (en milliers euros) :

Dénomination	Engagements donnés	Engagements reçus
Ocealia S.C.A	19 336	18 615
Agriculture Robotique Poitou S.A.S.	450	
Alicoop Sica	388	630
Ansac S.A.S.	1 340	
Aquitabio S.A.S.		1 900
Durepaire S.A.S.		
Jardineries Monplaisir S.A.S.	300	
Prade Produciton S.A.S.	26 706	
Sci Pierrailleuses		561
Soleo Developpement S.A.S.	1 314	16
Sphère Production S.A.	968	
Total	50 800	21 722

NB : Les engagements donnés et reçus entre sociétés du groupe ne sont pas repris dans ces deux états

32. Périmètre de consolidation

Périmètre : GROUPE

30/06/2025

30/06/2024

Entités	Forme	SIRET	Méthode ⁽¹⁾	% Intérêt	Méthode ⁽¹⁾	% Intérêt
OCEALIA	SCA	77571559200314	IG	100,00	IG	100,00
AGRI ET ROBOTIQUE POITOU S.A.S	SAS	50208547500031	IG	100,00	IG	100,00
ALICOOP SICA	SA	34756713300017	IG	64,65	IG	64,65
ALICOOP USINE DE CIVRAY S.A.S.	SAS	48256191700014	IG	64,65	IG	64,65
ALTERNAGRO S.A.	SA	40868380300014	IG	100,00	IG	100,00
ANSAC S.A.S.	SAS	52685001100101	IG	88,32	IG	88,32
AQUITABIO S.A.S.	SAS	84920831900012	IG	51,00	IG	51,06
BARNIER PRODUCTION S.A.S.	SAS	38227057700028	IG	88,32	IG	88,32
BISCUITERIE FORT BOYARD S.A.S.	SAS	40189939800010	IG	100,00		
CAVES JULES GAUTRET S.A.S.	SAS	83984022000017	IG	100,00	IG	100,00
CMALIA S.A.S.	SAS	33784837800028	IG	100,00	IG	100,00
COOPALIM S.A.S.	SAS	43275315000023	IG	64,65	IG	64,65
DUREPAIRE S.A.S.	SAS	31825059400013	IG	89,24	IG	89,24
FRANCE SNACKING APERITIF SAS	SAS	33382169200030	IG	88,32	IG	88,32
FRUSEL - Frutos Seleccionados Lda	SA	505638452	IG	70,65	IG	70,65
JARDINERIES MONPLAISIR S.A.S.	SAS	48059336700182	IG	88,32	IG	88,32
LA DEBAUCHE S.A.S.	SAS	79251485300037	IG	84,11		
LOGICEA S.A.S.	SSU	75094776400015	IG	100,00	IG	100,00
OUTHY TECH S.A.S.	SAS	48767944100021	IG	100,00		
PRODUCTION LA PRADE LTD			IG	88,32	IG	88,32
PRODUCTION LA PRADE S.A.S.	SAS	38390742500029	IG	88,32	IG	88,32
PROVIAL SAS	SAS	38096271200010	IG	64,65		
SCI BSF	SCI	82478405200014	NC		IG	100,00
SCI ESPACE CUEILLE TULLE	SCI	47805408300017	IG	100,00	IG	100,00
SCI PIERRAILLEUSES	SCI	83033302700019	IP	50,00	IP	50,00
SODEVAT S.A.S.	SAS	38282854900032	IG	88,32	IG	88,32
SOFICOR S.A.S.	SAS	33960285600033	IG	88,32	IG	88,32
SOLEO DEVELOPPEMENT S.A.S.	SAS	80221511100013	IG	62,91	IG	64,31
SPHERE PRODUCTION S.A.	SA	42057941900029	IG	88,32	IG	88,32
SYNERIAL S.A.S.	SAS	32635686200010	IG	64,65	IG	64,65

(1) Méthode de consolidation : IG – Intégration globale / IP – Intégration proportionnelle / ME – Mise en équivalence / NC – Non consolidé

33. Sociétés consolidées par intégration globale

Dénomination	Forme juridique	Objet social ou activité principale	Date clôture	Pourcentage contrôle	Pourcentage d'intérêts
Ocealia	S.C.A	Coopérative agricole	30/06	Mère	Mère
Alicoop	S.A.	Fabrication d'aliments pour l'alimentation animale	30/06	64,65%	64,65%
Alicoop Usine Civray	S.A.S.	Fabrication d'aliments pour l'alimentation animale	30/06	100,00%	64,65%
Alternagro	S.A.	Commerce de produits agrofournitures	30/06	100,00%	100,00%
Ansac	S.A.	Commerce de vins, pineau, cognac et autres alcools	30/06	100,00%	88,32%
Aquitabio	S.A.S.	Commerce et stockage de productions végétales Bio	30/06	51,00%	51,00%
Agricul. Robotique Poitou	S.A.S.	Commerce de matériel agricole à destination de l'élevage	30/06	100,00%	100,00%
Barnier Production	S.A.S.	Production et ventes de produits pour apéritif	30/06	100,00%	88,32%
Biscuiteries de Fort Boyard	S.A.S.	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie	30/06	100,00%	100,00%
Caves Jules Gautret	S.A.S.	Vente de produits viticoles et régionaux issus de l'agriculture	30/06	100,00%	100,00%
CMalia	S.A.S.	Holding financière	30/06	100,00%	100,00%
CoopAlim	S.A.	Fabrication d'aliments pour l'alimentation animale	30/06	100,00%	64,65%
Durepaire	S.A.S.	Fabrication d'aliments pour l'alimentation animale	30/06	100,00%	89,24%
France Snacking Apéritif	S.A.S.	Achats et ventes de produits pour apéritif	30/06	100,00%	88,32%
Frusel	L.D.A.	Achats et ventes de produits pour apéritif	31/12	80,00%	70,66%
Jardineries Monplaisir	S.A.S.	Commerce de produits pour le jardinage et pour les animaux	30/06	100,00%	88,32%
La Débauche	S.A.S.	Fabrication de bière	30/06	95,24%	84,11%
Logicea	S.A.S.	Transport de marchandises	30/06	100,00%	100,00%
Menguy's La Prade Ltd	L.T.D.	Achats et ventes de produits pour apéritif	30/06	100,00%	88,32%
Outhi tech	S.A.S.	Commerce de matériel agricole à destination de l'élevage	30/06	100,00%	100,00%
Production La Prade	S.A.S.	Production et ventes de produits pour apéritif	30/06	100,00%	88,32%
Provia	S.A.S.	Entreposage et stockage non frigorifique	30/06	100,00%	64,65%
Sodevat	S.A.S.	Holding financière	30/06	88,32%	88,32%
Soficor	S.A.	Holding financière	30/06	100,00%	88,32%
Soleo Developp.	S.A.S.	Développement de la filière élevage	30/06	65,22%	62,92%
Sphère Production	S.A.	Production et ventes de pop corn	30/06	100,00%	88,32%
Synerial	S.A.S.	Fabrication d'aliments pour l'alimentation animale	30/06	100,00%	64,65%

34. Sociétés consolidées par intégration proportionnelle

Dénomination	Forme juridique	Objet social	Date clôture	Pourcentage contrôle	Pourcentage d'intérêts
Sci Pierrailleuses	S.C.I.	Location immobilière	30/06	50,00%	50,00%

35. Effectif moyen

Dénomination	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Ouvriers	Apprentis	Total
Ocealia S.C.A	170	254	34	294	13	765
Agric. Robotique Poitou S.A.S	7	6	2	15		30
Alicoop Sica	23	26	20	46		115
Alicoop Usine Civray S.A.S.						
Alternagro S.A.	1	2		1		4
Ansac S.A.S.	9	8	5	16	2	40
Aquitabio S.A.S.						
Barnier Production S.A.S.	3	4		10		17
Biscuiterie Fort Boyard S.A.S.	2		3	9		14
Caves Jules Gautret S.A.S.		2		3		5
CMalia S.A.S.						
CoopAlim S.A.S.						
Durepaire S.A.S.	8	13	1	18		40
France Snacking Apéritif S.A.S.						
Frusel	2			44		46
Jardineries Monplaisir S.A.S.	17	57	8	234		316
La Débauche S.A.S.		15	11	1		27
Logicea S.A.S.	2	7	3	54		66
Menguy's La Prade Ltd						
Outhi Tech S.A.S.	9	24				33
Prade Producton S.A.S.	9	56		123		188
Proviaal S.A.S.						
Sci Les Pierrailleuses						
Sodevat S.A.S.						
Soficor S.A.S.	31	20				51
Soleo Développement S.A.S.						
Sphère Production S.A.	1	8	3	20		32
Synerial S.A.S.						
Total	294	501	90	888	15	1 788

36. Transactions avec les parties liées

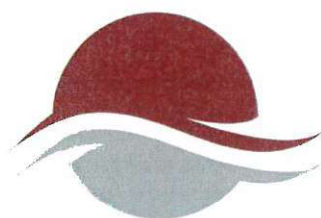
Les transactions effectuées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

37. Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figurant au compte de résultat consolidé 2024-2025 s'élève à : 402 013 € HT.

Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes :	377 887 € HT
Honoraires facturés au titre de prestations de services :	24 126 € HT

CERTIFIÉE CONFORME
À L'ORIGINAL



Ocealia
UNE AGRICULTURE D'AVANCE

Rapport annuel
Comptes consolidés OCEALIA
Exercice clos le 30/06/2025

COOPERATIVE OCEALIA
51 Rue Pierre Loti - 16 100 Cognac
Tél 05.16.45.61.00 – Fax 05.16.45.60.09
Siren 775 715 592 - www.ocealia-groupe.fr

1. Bilan consolidé

Actif (en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Immobilisations incorporelles	21 072	14 712
<i>Dont écarts d'acquisition positifs</i>	19 949	10 571
Immobilisations corporelles	147 663	135 766
Immobilisations financières	22 690	25 662
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	191 425	176 140
Stocks et en-cours	218 192	192 714
Clients et comptes rattachés	134 907	147 998
Autres créances et comptes de régularisation (1)	38 062	24 384
Valeurs mobilières de placement	17 359	19 947
Disponibilités	29 593	29 776
Actif circulant	438 113	414 819
Total Actif	629 538	590 959

Passif	30/06/2025	30/06/2024
Capital	19 002	19 508
Primes	672	672
Réserves	227 352	227 337
Résultat groupe	1 452	320
Autres	3 015	2 786
Capitaux propres - Part du groupe	251 492	250 623
Intérêts minoritaires	18 095	16 290
Provisions	16 221	17 024
<i>Dont écarts d'acquisition négatifs</i>	0	0
Emprunts et dettes financières	184 539	172 301
Fournisseurs et comptes rattachés	113 263	89 216
Autres dettes et comptes de régularisations (2)	45 928	45 505
Dettes	343 730	307 022
Total Passif	629 538	590 959

(1) Dont impôts différés actifs

(2) Dont impôts différés passifs

2. Compte de résultat consolidé

Compte de résultat (en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires	842 455	932 559
Autres produits d'exploitation	9 446	14 507
Achats consommés	649 566	743 412
Charges de personnel	90 456	86 345
Autres charges d'exploitations	81 077	80 941
Impôts et taxes	8 866	8 415
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	26 361	24 876
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	-4 427	3 077
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisitions	661	-289
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	-5 088	3 366
Produits et charges financières	-3 457	-4 133
Produits et charges exceptionnelles	14 017	3 717
Impôts sur les résultats	2 822	2 037
Résultat net des entités intégrées	2 649	913
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence		
Résultat net d'ensemble consolidé	2 649	913
Résultat intérêts minoritaires	1 197	593
Résultat net (Part du groupe)	1 452	320
Résultat par action (en euro)	0,07641	0,01642
Résultat dilué par action (en euro)	0,07641	0,01642

3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

En milliers d'euros	Note	30/06/2025	30/06/2024
Résultat net consolidé		2 649	913
- Valeur nette comptable immo. corp. et incorp.		3 251	-256
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions (hors actif circulant)		19 933	17 856
- Variation des impôts différés			
- Plus-values de cession sur immo. corp. et incorp., nettes d'impôt		-4 032	-453
Incidences des variations de périmètre			
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		21 802	18 060
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :			
- Incidence de la variation des stocks		-23 172	31 446
- Incidence de la variation des créances d'exploitation		1 135	9 275
- Incidence de la variation des charges constatées d'avance		1 094	925
- Incidence de la variation des dettes d'exploitation		17 346	-16 671
- Incidence de la variation des produits constatés d'avance		-782	-1 594
Part du capital affectée en dettes			
Flux net de trésorerie généré par l'activité		17 422	41 441
Acquisition d'immobilisations		-36 914	-26 313
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles, nettes d'impôt		4 032	453
Cession d'immobilisations financières		3 746	1 564
Dettes sur immobilisations		3 309	-2 597
Apports fusion			
Fusion			
Incidences des variations de périmètre		-3 761	-494
Autres variations		163	-855
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-29 425	-28 243
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	4	-467	-811
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	4	-227	-424
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	4	-507	639
Autres variations de capitaux propres			
Emissions d'emprunts et augmentation dettes financières diverses	21	19 501	25 452
Remboursements d'emprunts et des dettes financières diverses	21	-22 072	-29 454
Apports fusion			
Incidences des variations de périmètre			
Autres variations			
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-3 772	-4 598
Trésorerie d'ouverture	18	-46 052	-54 651
Trésorerie de clôture	18	-61 827	-46 052
Variations de trésorerie		-15 775	8 600

4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

En milliers d'euros	Part groupe					Intérêts minoritaires	Total
	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total		
Capitaux propres N-2	18 870	227 135	2 381	1 025	249 410	17 101	266 511
Correction des A nouveaux							
Affectation en réserves		1 146	-1 146				
Distributions de dividendes			-1 235		-1 235		-1 235
Variation de capital	639				639		639
Résultat N			320		320	593	913
Variations des écarts de conversion							
Incidence des réévaluations							
Entrée de périmètre							
Sortie de périmètre							
Changement de méthode							
Restructuration fusion		-2			-2	-	-2
Changement d'intérêts							
Variation de périmètre		983			983	94	1 077
Apports fusions							
Autres variations		508			508	-1 498	-989
Capitaux propres N-1	19 508	229 770	320	1 025	250 623	16 290	266 913
Correction des A nouveaux							
Affectation en réserves		-374	374				
Distributions de dividendes			-694		-694		-694
Variation de capital	-507				-507		-507
Résultat N			1 452		1 452	1 197	2 649
Variations des écarts de conversion							
Incidence des réévaluations							
Entrée de périmètre							
Sortie de périmètre							
Changement de méthode							
Restructuration fusion							
Changement d'intérêts		-66			-66	66	
Variation de périmètre		392			392	632	1 024
Apports fusions							
Autres variations		292			292	-90	202
Capitaux propres N	19 002	230 014	1 452	1 025	251 492	18 095	269 587

5. Contribution au résultat par société

Dénomination	Résultat de l'exercice (comptes sociaux)	Elimination dividendes	Elimination provisions internes	Elimination marges sur stocks	Retrait. crédit bail	Retrait. amortis. immo.	Retrait. cessions immo. intra groupe	Retrait. provision règlement. et IDR	Amortis. écart d'acquis.	Fiscalité différée	Autres opérations	Résultat consolidé	Dont résultat Groupe	Dont résultat hors Groupe
Ocealia S.C.A.	-3 920	-300		4		6			-103		-37	-4 350	-4 350	
Agriculture Robotique Poitou S.A.S.	294									19		313	313	
Alicoop Sica	410		-87					33		23		378	245	134
Alicoop Usine Civray S.A.S.	19									-5		14	9	5
Alternagro S.A.	151									-37		114	114	
Ansac S.A.S.	-1 188			5	-10					28		-1 165	-1 029	-136
Aquitabio S.A.S.	-88			-83						80		-91	-46	-44
Barrier Production S.A.S.	-245							-28				-273	-241	-32
Biscuiterie Fort Boyard S.A.S.	-383									4		-379	-379	
Caves Jules Gautrel S.A.S.	-64									-1		-64	-64	
CMalia S.A.S.	-669		1 164					1	-511			-875	-875	
CoopAlim S.A.	11						4					15	10	5
Durepaire S.A.S.	-1 049							-5	-47	18		-1 083	-966	-116
France Snacking Apéritif S.A.S.	297			2						-2		296	908	-612
Frusel LDA	1 275									9		1 285	1 272	13
Jardineries Monplaisir S.A.S.	1 403									37		1 440	1 777	1 263
La Débauche S.A.S.	197									13		210	240	-29
Logicea S.A.S.	243						6			-9		240	261	-22
Outhi Tech S.A.S.	212							-25		20		207	207	
Prade Production S.A.S.	876	-67		-7				-88		-28		686	606	80
Menguy's Production La Prade LTD	-11											-11	6	-17
Provial S.A.S.	10											10	-9	19
Sci Pierrailles	31											31	31	
Sodevat S.A.S.	1 429	-2 400	1 190					32				251	222	29
Soficor S.A.S.	1 842	-1 303						128				668	590	78
Soleo Développement S.A.S.	29											29	18	11
Sphère Production S.A.	6 085			-18	2					-1 372		4 697	4 148	549
Synerial S.A.S.	75									-18		57	37	20
Total (en milliers d'euros)	7 272	-4 930	2 266	-96	-8	6	10	48	-661	-1 220	-37	2 649	1 452	1 197